BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE AUTOMNE 2017

LA LETTRE DU PLAN DE LA TOUR

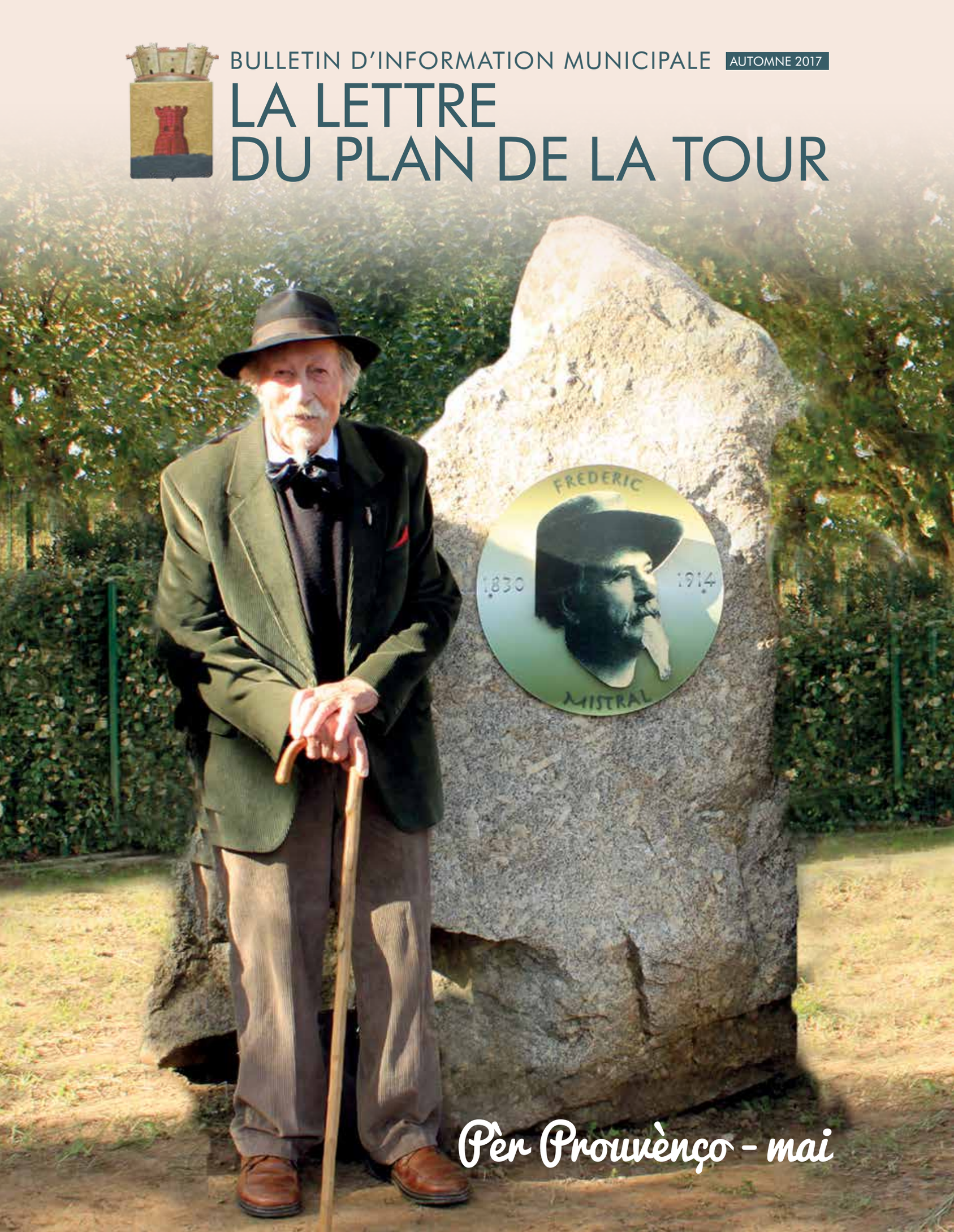

Pèr Prouvènço - mai

Inondations : l'Intercommunalité fait rimer automne avec sécurité

Chaque année, l'arc méditerranéen connait des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. Ce phénomène se produisant principalement durant la période de septembre à mi-décembre, le Golfe entre dès aujourd'hui dans une période à risque.

Depuis le 1er janvier 2016, la Communauté de communes assiste Le Plan-de-la-Tour et l'ensemble des 11 autres communes pour la prévision des crues, la gestion de crise et la prévention des inondations.

La révision du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRiM) ainsi que celle du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sont menées de concert avec les communes dans le but d'optimiser l'efficacité de ces derniers, en réalisant des exercices de gestion de crise inondation.

Un pluviomètre stratégiquement installé sur la commune du Plan-de-la-Tour

Les six premières stations de suivi des hauteurs d'eau installées stratégiquement sur le territoire fournissent des informations précieuses au service Cours d'eau. Couplées aux données issues du partenariat entre l'intercommunalité et Météo France, les situations de formation de crue sont ainsi approfondies et mieux anticipées. Un pluviomètre est, quant à lui, situé au Plan-de-la-Tour afin de mesurer la quantité de pluie tombée sur site pendant un intervalle donné.

Astreinte du service Cours d'Eau et gestion de crise

L'astreinte du service communautaire permet également d'aller plus loin dans l'expertise du phénomène pluvieux pour ensuite aider au mieux les 12 communes dans la gestion de crise : ce fut le cas lors des fortes pluies de novembre 2016.

Enfin, la collectivité a mis en place l'achat groupé d'un système d'appel en masse appelé « télé-alerte » afin de doter toutes les communes qui le souhaitent de moyens efficaces pour avertir la population en cas de risque.

Pour plus d'informations :
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ
Hôtel communautaire - 2 rue Blaise Pascal - 83310 COGOLIN
Téléphone : 04 94 55 70 30
Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr
www.cc-golfedesainttropez.fr

Le saviez-vous ?

Le Conseil communautaire a décidé de prendre la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) dès le 1er janvier 2017 par anticipation de l'échéance de prise de compétence obligatoire du 01 janvier 2018.

Cette nouvelle compétence prévoit, à terme, que les intercommunalités s'assurent du bon entretien les rivières, réalisent les travaux d'aménagement nécessaires, gèrent les digues et les ouvrages de retenue hydraulique durablement dans le temps et au bénéfice de l'intérêt général.

GROUPE MÉDIA PLUS COMMUNICATION
« Entrez dans l'univers de la communication institutionnelle »
Z.I. SECTEUR C7 • ALLÉE DES INFORMATICIENS • B.P. 75 • 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2
Tél. : 04 92 27 13 89 • Fax : 04 93 31 21 47 • Site web : www.mediapluscom.fr • E-mail : contact@mediapluscom.fr
Média Plus communication

Cérémonie des vœux du Maire à la population
le vendredi 12 janvier 2018 à 19h au Foyer des Campagnes

LA LETTRE DU PLAN DE LA TOUR
BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
AUTOMNE 2017

SOMMAIRE

- INTERCOMMUNALITÉ ..... Page 2
- EDITO - Hommage à André Teyssier ..... Page 3
- TRAVAUX ..... Page 4
- ENVIRONNEMENT ..... Page 5
- SCOLAIRE - JEUNESSE / Hommage à Philippe Condroyer ..... Page 6
- SOLIDARITÉ / Hommage à Paulette Laugier ..... Page 7
- PATRIMOINE / TOURISME ..... Page 8

Monsieur André Teyssier, Mèstre d'Obro président de l'Escolo dei Manteneire Provençau.

André s'est endormi pour ne plus se réveiller le jeudi 9 novembre. Le Papet, le Mèstre d'Obro était la figure même de la Provence dont il enseignait la langue avec passion et dont il aimait conter la vie, les vieux métiers et les traditions. Ami de Marie Mauron, il a été accompagné en sa dernière demeure par ses amis du Félibrige, ses élèves et sa famille au son des fifres et des galoubets. Un bel hommage lui a été rendu dont voici un poème de son ami le Majoral René Raybaud .

Oumenage à n-Andriéu Teyssier

Andriéu èro esciban e pouèto dins l'amo
Oh ! Lou flame disèire ! E li vers declama
Li fasiè resclanti sènso óublida 'no gamo
E dóu publi fuguè toustèms forço estima !
Afouga que-noun-sai, eici dins sa valengo
Lou Mèstre d'Obro qu'èro, ensignavo la lengo
Fasènt sèmpre soun proun pèr fin de l'espandi !
En bon counferencié, lou publi pivelavo
Pivelavo peréu li gènt quouro parlavo
De tóuti li jardin qu'avié fa reverdi !

Éu lou païsagisto amourous de l'aubriho
Em'uno preferènci,eto ! Pèr l'óulivié
Es coume acó qu'anavo, eila vers lis Aupiho
Car Mario Mauron dins soun bèu mas avié
Bouto uno di mai bello e grande óuliveredo…
Èro atriva pérèu, pèr li castagneredo
Que lis aviè trevado en de liò pintouresc
Dins un despartamen i counfin de Prouvènço
En gaubejant l'araire au tèms de sa jouvènço
Coutrejant dins de sòu abelan e proun fresc :

Estènt qu'éro nascu amoundaut en Ardecho
Di castagno parlavo e tambèn dóu clintoun
Caviha pèr sou paire en renguiero proun drecho
Ount i'agradavo alor d'empli li canestoun
En rarapugo esplendènto, au goust requist de frago !
E disié vouluntié : « moun cor de-longo amago
Ço qu'es liga i souco…" ansin emé passioun
Faguè pièi de vin cue, idèio magistralo ,
Bord que Plan de la Tourre es vuei la Capitalo
Dóu mai bon di vin cue 'mé forço d'afecioun !

Reinié Raybaud

Hommage à André Teyssier

André était écrivain et poète dans l'âme
Oh ! Le brillant diseur ! Et les vers déclamés
Il les faisait retentir sans oublier une gamme
Et du public il fut toujours bien estimé !
Passionné plus qu'on ne saurait le dire, ici, dans sa vallée
En tant que Maître-d'Œuvre il enseignait le Provençal
Faisant toujours le maximum afin de bien le promouvoir !
En bon conférencier, il fascinait le public…
Il fascinait aussi, les gens lorsqu'il parlait
De tous les jardins qu'il avait fait reverdir !

Lui le paysagiste amoureux des arbres
Avec une préférence certes pour l'olivier
C'est pour cela qu'il allait là-bas vers les Alpilles
Car Marie Mauron, dans son beau mas avait
Certes un de plus beau et grand verger en bois d'olivier
Il était attiré aussi par les châtaigneraies
Car il les avait fréquentés dans des lieux pittoresques
Dans un département aux confins de la Provence
La charrue dans les mains au temps de sa jeunesse
Où il labourait un sol très frais et fertile :

En étant natif de sa chère Ardèche …
Il nous parlait des châtaignes ainsi que du ''Clinton''
Planté par son père en rangée bien rectilignes
Ou il aimait remplir les banneaux
De grappes splendides au goût exquis de fraise !
Et, il disait volontiers : « Mon cœur sans cesse thésaurise
Tout ce qui est relatif aux vignes » Ainsi avec passion
Il fit ensuite du vin cuit, une idée magistrale,
Puisque Plan de La Tour est aujourd'hui la capitale
Du meilleurs des vin cuit avec beaucoup d'affection !

René Raybaud

Édito

La sècheresse s'est invitée une bonne partie de l'automne. L'eau, denrée la plus précieuse doit être économisée toute l'année. Elle manque aux cultures et à la nature. Les éleveurs furent obligés trés tôt de donner le foin prévu pour l'hiver et même les chênes ont roussi du manque d'eau et non pas seulement de la saison. Il est de notre responsabilité de prendre dés à présent cette habitude d'économie de la ressource qui n'est malheureusement pas inépuisable ! La sècheresse qui a également prolongé l'interdiction de brûlage. L'emploi du feu est très réglementé. Interdit toute l'année il est autorisé dans certains cas précis pour les agriculteurs et les propriétaires soumis à l'obligation de débroussaillement. L'emploi du feu doit se faire en respectant des règles de sécurité strictes. L'espace de travail doit être nettoyé et une surveillance doit être maintenue, un tuyau d'eau à proximité enfin le feu doit être éteint avant la nuit. Lorsqu'il y a du vent, il est interdit de brûler. La commune n'a pas eu à déplorer d'incendie cet été mais l'automne aura lui aussi été sous tension et des départs ont été stoppés par les pompiers ! Pensez à débroussailler dés cet hiver pour une meilleure sécurité lors de vos travaux et préparer 2018 le mieux possible.

Le mistral de l'automne a emporté quatre personnalités chères aux coeurs des Plantourians. Philippe Condroyer, célèbre cinéaste, qui vivait sur la commune,Paulette Laugier dont vous vous souvenez tous du temps de la boulangerie et du four rue de l'Horloge. Alice Berenguier, ancienne Conseillère Municipale, marraine du club de Karaté,qui a toujours été impliquée dans la vie du village et l'Escolo dei Manteneire.

L'automne a également emporté André Teyssier, le Papet, incarnation de la Provence. Le Mèstre d'Obro est parti se reposer, il doit aujourd'hui promener au bras de Marie Mauron avec qui il continue de blaguer un peu…

Toutes mes condoléances et pensées vont aux familles.

L'horloge continue de tourner et voici bientôt Noël. Une période apaisée à passer auprès de ses proches, en famille, ou entouré d'amis. L'association Culture & Cultures proposera ses animations. Du joli marché de Noël à la Grande Veillée, Dany Noguet , la présidente et tous ses bénévoles invitent chacun à venir partager des moments conviviaux et festifs !

A tous et toutes je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année !

Le Maire
Florence Lanliard

Assainissement

La commune poursuit le travail d'assainissement dans les hameaux. Ainsi le Hameau des Brugassières a pu bénéficier du raccordement au réseau collectif du tout à l'égout. La voirie a, elle, été terminée en enrobé.

Voiries

Le programme de rénovation des voiries en enrobé est en cours. Le parking Foch a pu être repris pour faciliter la circulation sous les pins parasols sans endommager les racines. Reprise des pluviaux et création de ralentisseurs sont également prévus dans ce programme.

Cimetière

Le porche d'entrée du cimetière Saint-Martin a été rénové. Moulures et badigeon de chaux ont redonné tout son éclat à cette entrée principale du cimetière le plus ancien.

Un exercice pour tester le Plan communal de Sauvegarde.

Mercredi 18 octobre, la commune s'est livrée à un exercice avec la ville de Sainte Maxime sous l'observation d'un bureau d'étude missionné par le service cours d'eau de la communauté de communes

Tester son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est primordial pour une commune afin d'en vérifier la pertinence.

En cas d'aléas inondation ou feu de forêt, les élus, le personnel communal, les bénévoles du comité communal feu de forêt ou de la réserve de sécurité civile doivent être mobilisés et mis en action rapidement.

Une cellule de crise est créée en mairie

Le Maire prend le commandement des opérations et actionne les différentes cellules opérationnelles de terrain ou administratives. Il s'agit de mobiliser les différents acteurs et suivre une procédure réfléchie et écrite dans le document appelé Plan Communal de Sauvegarde. Le PCS est un cahier de bord contenant les différents volets d'une gestion de crise. Référencer, inventorier les populations soumises au risque, prévoir leur évacuation si nécessaire, leur hébergement, mais également la mise en sécurité des biens, les liaisons et informations avec les différents niveaux d'intervention : préfecture, pompiers, les autres communes…

Cet exercice complexe a été mené en situation réelle et fut un moment de travail en collaboration riche en enseignements. Les différentes étapes ont été étudiées et l'exercice s'est terminé par une séance de bilan « à chaud », qui a fait prendre conscience à tous les acteurs de leur rôle.

Feux de forêt : Bilan et perspectives.

La réunion publique du 11 octobre au Foyer des Campagnes sur les feux de forêt venait en conclusion d'une saison à risques, pour en dresser le bilan et préparer 2018.

Le profil angoissant de cette année 2017 a été montré en introduction par Gregory Cornillac:

- grande sécheresse avec des pluies quasi inexistantes depuis le mois de mai,
- 28 jours de vent soufflant au-dessus des 50 Km/heure,
- le thermomètre au-dessus des 35° pendant 26 jours…

Dans ce scénario noir, le nombre de feux a passé le cap des 90 déclenchements pour le Var. Et les surfaces brulées ont grimpé à plus de 4144 ha. Mais le verre peut toujours être vu à moitié vide ou à moitié plein : en 2003, c'est plus de 18000 hectares qui avaient brûlé. Et cette année 2017 a vu le Plan de la Tour épargné. La conclusion posait la question pour l'avenir : où et quand ?

Que faire devant ce risque toujours plus présent ?

De grands débroussaillements sont réalisés par la communauté de communes, et Jean-Louis Bee, chef du service forêt, a détaillé tout ce qui était en cours sur la commune et à proximité dans la mise aux normes et l'entretien des pistes, la création de coupures de combustibles, l'aménagement des points d'eau. Des zones débroussaillées nouvelles de 27 hectares au total sont en cours de création à proximité des zones les plus sensibles. Mais elles ne se substituent pas au débroussaillement des propriétaires, elles viennent en complément de celui-ci et ne peuvent jouer leur rôle que si celui-ci est convenablement réalisé. Une importante partie de l'entretien de ces zones, à l'initiative du Maire, Florence Lanliard, sera assurée par le pâturage d'ânes.

Cependant, « pourrait mieux faire », a jugé François Joliclercq, expert mandaté par la commune pour suivre la mise en œuvre de l'obligation légale de débroussaillement et qui avait visité près d'une centaine de terrains. Le débroussaillement restait à compléter dans de nombreux cas, les réalisations n'étant pas suffisantes pour assurer une bonne sécurité des constructions, et les travaux ont été tardifs, dans beaucoup de cas interrompus par les risques accrus du fait de la sécheresse. Le lieutenant Manenc, chef du centre incendie et secours du Plan de la Tour, a rappelé le « bien réagir » face aux feux de forêt : ouvrir son portail, fermer volets, fenêtres et bouches d'aération, placer des linges mouillés en bas des portes…

De son côté, le comité communal des feux de forêt, avec ses 26 bénévoles, a pu conduire, en collaboration avec la police municipale, plus de 36 jours de patrouille. Des recrutements nouveaux lui permettront de développer ses actions.

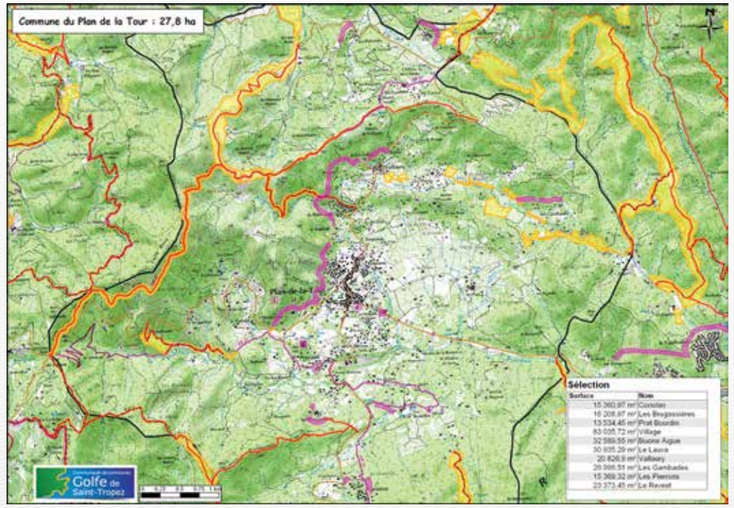

En violet les nouvelles zones débroussaillées par la Communauté de Communes.

Les CCFF en patrouille.

Préparer 2018

L'expérience de 2017 doit être mise à profit. Les étés peuvent arriver plus tôt, être plus secs, être plus venteux !

Il faut monter le bouclier plus haut quand la menace devient plus forte. Un simple tas d'herbes négligé, une haie trop fournie et trop haute, un bouquet d'arbustes oublié sous un un arbre majestueux peuvent provoquer un désastre.

Et les travaux nécessaires ne peuvent être conduits qu'en hiver et au tout début du printemps. La règlementation très restrictive sur l'emploi du feu doit être rigoureusement observée : surveillance humaine, présence d'eau, nettoyage de la zone et extinction du feu avant la nuit.

Les visites de terrain sur le suivi de l'obligation légale de débroussaillement commenceront ainsi plus tôt, dès le mois de décembre 2017. Le maintien en bon état des propriétés visitées en 2017 sera suivi dès ce moment par l'expert mandaté par la commune, et la police municipale ; une centaine de nouvelles propriétés seront visitées.

Le bon débroussaillement sera attentivement recherché : réalisation effective sur 50 mètres, distance de 3 mètres des bâtiments, limitation des haies à 2 mètres, espacement des arbres, réduction des arbustes en sous-étages…

Et comme chaque année depuis 2010, les plus beaux débroussaillements seront couronnés par le « prix du débroussaillement » qui vient reconnaître leur qualité technique, mais aussi leur qualité « citoyenne » : **élaguer, débroussailler, nettoyer, c'est préserver sa propriété, sa maison, son paysage, mais aussi le village tout entier et ses paysages irremplaçables.**

EUROVIA VINCI
Secteur de Grimaud
ZA du Grand-Pont
Chemin de Caucadis
83310 Grimaud
T/ 04 94 43 29 06
www.eurovia.com

Ouverts de 8 h 30 à minuit
MINUIT
Restaurants du golfe de Saint-Tropez

La Table de Fred
Repas sur commande selon vos envies...
Cuisine provençale
Anniversaire de mariage
Baptême
Repas d'affaires
RD 44 - Quartier Le Lauva - PLAN DE LA TOUR
06 98 68 40 54 tabledefred@gmail.com

Vie Scolaire

Ça y est tout le monde est au travail et a trouvé son rythme.110 élèves en maternelle,200 en élémentaire soit 12 classes comme ces dernières années qui montrent la stabilité des effectifs par rapport à la population du village.

Bien entendu chaque professeur suit le programme édicté par l'Education nationale avec à chacun sa touche personnelle. Des activités autres que les disciplines «traditionnelles» seront pratiquées cette année : voile, vélo, natation, projet cinématographique...

Et nous détaillerons ces activités dans nos prochaines revues.

Le mercredi matin ayant été libéré de cours, certaines associations ont repris le flambeau. Environ 90 enfants sont restés au TAP de 9h à 12h mis en place par la Commune et ont déjà pu s'initier à la lutte, aux échecs, au golf. La Municipalité remercie Le Golf de Sainte- Maxime et son directeur Mr Hassler Stéphane de nous avoir accueilli sur ses greens. Merci également aux viticulteurs, car certains de nos enfants sont allés faire des «vendanges tardives ». Nous espérons que chacun a pu découvrir, apprendre en s'amusant. A chaque période de vacances et selon les saisons, les activités changent et évoluent.

Félicitations aux intervenants de l'UFCV et aux professeurs des écoles Mme et Mr Escalant et Stéphane Pecqueur qui encadrent ces temps.

Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ c'est reparti pour deux ans.

Le samedi 21 octobre dernier a eu lieu le vote et l'élection du nouveau conseil municipal des jeunes plantourians. Cette élection était ouverte aux élèves du CM2 à la terminale et dès le CP, tout le monde avait le droit de voter. Après une journée au bureau de vote tenu par les anciens conseillers, le dépouillement passé, c'est à 17h que s'est déroulée l'élection du nouveau Maire. Trois tours de scrutin et une triangulaire ont été nécessaires pour que nos jeunes conseillers élisent leur Maire Melle Emma Arnal. Pour les neuf élus le mandat commence. Les membres de la commission scolaire et jeunesse leur souhaitent la bienvenue, les félicitent et les attendent pour travailler ensemble.

Le Conseil Municipal des Jeunes : FAURIE Gloria , ARNAL Emma (Maire) , BRANSIEC Victor, CORNILLAC Emma, BURIE Valentin, PECQUEUR Elea, VILLEMIN Salomé, MACREZ Julien, FERRIZ Yoan.

Vos démarches *Le Pacte civil de solidarité (Pacs)*

Vous êtes célibataires, majeurs, et vous souhaitez conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) pour organiser votre vie commune, dans votre mairie de résidence commune, ou dans votre consulat ou ambassade dans le ressort duquel dépend votre résidence commune.

Celui-ci est ouvert aux couples, de même sexe ou de sexe différent.

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour conclure un Pacs en France. Pour conclure un Pacs à l'étranger, l'un au moins des partenaires doit être de nationalité française.

Vous êtes susceptibles de devoir respecter certaines conditions si vous faites l'objet d'une mesure de protection juridique.

A partir du 1er Novembre 2017, pour rendre effectif votre Pacs, vous devez vous rendre devant l'officier d'état civil de la commune dans laquelle vous fixez votre résidence commune ou, pour les futurs partenaires résidents à l'étranger, devant l'agent consulaire ou diplomatique de la circonscription consulaire dans le ressort de laquelle est située votre résidence commune, et présenter :

- Le formulaire Cerfa n° 15725-01 intitulé « déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) »
- Ce formulaire complété, si vous avez opté pour l'établissement d'une convention-type de Pacs dans le formulaire Cerfa n° 15725-01 intitulé « déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) » ;
- Les pièces justificatives nécessaires (listées dans la note explicative n° 52176-01).

Rendez-vous au service de l'Etat Civil où sera établi, si tel est votre cas et donc votre souhait, le Pacte civil de solidarité.

Hommage

Philippe Condroyer

Né à Paris le 3 mai 1927, décédé le 5 novembre 2017 à Paris.

Son père, Émile Condroyer était grand reporter (prix Albert Londres).Philippe Condroyer était diplômé de l'École nationale supérieure des arts décoratifs.

Il fit une carrière en tant que cinéaste.

« Tintin et les oranges bleues », 1964, « Un homme à abattre » avec Jean Louis Trintignant en 1967

Ou encore « La coupe à 10 francs », sélectionné à La Quinzaine des réalisateurs à Cannes en 1974. Ce film suscitant un nouvel intérêt du public depuis 2012, a été remastérisé et est sorti en DVD.

Il était également l'auteur de nombreux courts métrages et séries télévisées, dont Madame Le Juge avec Simone Signoret, tournée au Plan de la Tour en septembre 1976.

Philippe Condroyer avait des talents de Peintre et avait exposé en août 2012 au Plan de la Tour, au Magasin 34 chez Mr et Mme Baïocchi.

Hommage

Madame Paulette Laugier est décédée le 8 novembre 2017.

Le village a pleuré la disparition de Paulette bien connue des Plantourians du temps de la boulangerie qu'elle tenait avec son époux.

Arrivée à l'âge de 18 ans elle fut accueillie au début de la Guerre par son oncle qui tenait le restaurant de la Tour du Plan. Là, elle fit la connaissance de son futur mari, Marceau Laugier le boulanger du village qui lui livrait le pain. Ils ne se sont plus quittés et Paulette a tenu le magasin installé dans ce qui a été par la suite l'Office de Tourisme sur l'actuelle place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord.

Le quartier était occupé par l'activité du boulanger. Organisé entre le magasin, la « farinière » qui accueillait le stock (aujourd'hui une crêperie) et le four dans la rue près du porche. Le four où les gens portaient le repas pour le cuire ou le réchauffer. Les époux Laugier ont travaillé ainsi jusqu'à leur retraite, alors, pour céder leur commerce ils l'ont regroupé dans la maison familiale.

Aujourd'hui la boulangerie existe toujours, elle est devenue la boulangerie de Mme Meyer. Paulette laisse le souvenir d'une travailleuse, souriante et généreuse. Elle était douce et bienveillante et la Commune lui rend hommage.

Moment des Aidants

Le CCAS du Plan de la Tour a organisé son 1er Moment des Aidants le mercredi 13 septembre 2017.

Cette réunion, en priorité destinée aux personnes aidantes d'un de leurs proches afin de leur apporter informations, écoute et soutien, était ouverte à tous.

Le 1er thème fut celui de la maladie d'Alzheimer qui touche aujourd'hui, malheureusement, de nombreuses familles.

Monsieur Jean-Denis TROADEC, Professeur d'Université Aix-Marseille, Neurobiologiste, a donné avec beaucoup de pédagogie et dans un langage accessible à tous, une conférence sur cette maladie. Un moment riche et très instructif.

Si le symptôme traditionnellement associé à la pathologie concerne la mémoire, la liste des dysfonctionnements qu'engendre la maladie est beaucoup plus étendue : toutes les fonctions sont atteintes au fur et à mesure que les différentes régions du cerveau seront touchées. La transmission de l'information est altérée ; ainsi, sont perturbés le sommeil, l'humeur, le langage, la lecture, la capacité de s'orienter, de comprendre, de raisonner, de planifier les étapes de certaines tâches pourtant habituelles, donc les gestes… Le cerveau des patients s'atrophie alors de façon irréversible.

Le mécanisme de la maladie est aujourd'hui connu : en cause, deux modifications qui s'installent durant de nombreuses années dans le fonctionnement des neurones et des synapses sans qu'aucune alerte n'en signale l'évolution, jusqu'au premier stade identifié de la maladie.

Les facteurs de risque sont génétiques (seulement 0,1% des malades), environnementaux ou pathologiques. Parmi eux, certains sont modifiables, comme le tabagisme, l'hypertension artérielle, certaines formes de diabète, le cholestérol, l'obésité, les dépressions fréquentes ou les traumatismes crâniens ; sur d'autres, nous n'avons aucun champ d'action : l'âge, les antécédents familiaux, le sexe (il semblerait que les femmes soient légèrement plus touchées que les hommes, mais comme leur espérance de vie est plus grande, ce facteur de risque est à relativiser), ou certaines maladies.

Près de cinquante personnes étaient présentes, parmi lesquelles des membres du groupement CONSENSO, Mme ODE-ROUX (deuxième Adjointe de Cavalaire et Directrice du CCAS de la Croix-Valmer), les directrices de maisons de retraite Les Opalines et Promenade de Jade à Ste-Maxime, des cadres du Pôle de Santé, des représentants des CCAS du Golfe.

Les facteurs de protection sont aussi clairement identifiés : parmi eux l'exercice physique régulier, la consommation (très modérée) de vin rouge, un suivi médical avec maîtrise du poids, du cholestérol et du diabète, l'évitement du stress, la stimulation du cerveau avec de nouveaux apprentissages, et une alimentation riche en poisson – céréales – fibres.

Certains traitements médicamenteux existent, mais la recherche actuelle ne leur permet pas d'agir sur le mécanisme de la maladie donc ni d'en guérir, ni même de la ralentir ; ils limitent les symptômes pendant un certain temps, jusqu'à ce que le cerveau s'habitue à leurs effets… Certaines études offrent cependant un peu d'espoir, donnant des résultats encourageants.

Les traitements non médicamenteux, qui consistent à stimuler le cerveau, restent une alternative non négligeable. La prévention en limitant au maximum les facteurs de risque tout en renforçant ceux de protection, ainsi que l'éventualité d'un dépistage précoce par un examen approfondi de la rétine mesurant l'augmentation de certains biomarqueurs, restent des pistes qui peut-être apporteront un regard nouveau sur cette maladie redoutable.

Focus sur Jean-Denis Troadec

Courant septembre, le Professeur de Neuro-Sciences Jean-Denis Troadec revenait au village de son enfance et dans lequel ses parents Martine et Robert sont des commerçants connus et appréciés de plusieurs générations de Plantourians… Sa spécialité ? Le cerveau et son fonctionnement. Aussi, lorsque le CCAS du Plan de la Tour et sa vice-présidente, Christiane Fournier-Neri lui ont demandé de tenir une conférence sur la maladie d'Alzheimer, il n'a pas hésité une seconde. En ouverture de La Semaine d'Alzheimer, il a expliqué une multitude d'informations sur les premiers symptômes, les mécanismes de la maladie, mais aussi les facteurs de risque. Un moment riche et très instructif, partagé par une salle comble et un public conquis par l'enfant du pays devenu une pointure dans son domaine. La Commune remercie le Professeur Troadec pour sa disponibilité.

Salon des Aînés

Le 2ème salon des Aînés du Plan de la Tour s'est tenu le samedi 25 novembre.

Organisé afin d'informer sur les solutions de maintien à domicile.

Plusieurs stands de professionnels ont reçu individuellement afin de conseiller et informer.

Le CCAS expliquait les démarches administratives à entreprendre en fonction des situations.

Le projet européen CONSENSO a été présenté. Actuellement des visites à domicile chez les Plantourians de plus de 65 ans ont lieu afin d'évaluer les besoins en termes d'aide à domicile sur le territoire.

Ces deux manifestations ont pour objectif d'identifier les besoins des personnes en perte d'autonomie sur la commune ainsi que ceux des personnes qui les entourent, afin de pouvoir proposer des solutions plus adaptées.

Cela peut également permettre de rencontrer de nouvelles personnes, dans des situations semblables et de créer du lien pour apporter un soutien.

SARL RABBIA
Entreprise de Maçonnerie
Depuis 1936
Villa - Piscine - Toiture - Rénovation
06 12 51 20 58
04 94 96 32 41
masbruyeres@hotmail.fr
28 bld des Bruyères
83120 SAINTE MAXIME

VEOLIA
GOLFE DE SAINT TROPEZ
Réalisation et Exploitation d'installations d'eau et d'assainissement
Collectivités - Particuliers - Professionnels
Route du Plan de la Tour - 83120 Sainte Maxime
Tél. 04 92 29 28 28 - Fax 04 92 29 28 20

Noël au Plan de la Tour

Chaque hiver, l'association Culture & Cultures vous propose des moments de poésie et de douceur pour préparer les fêtes de fin d'année.

Le Baz'Art de Noël les 8, 9 et 10 décembre.

L'Ancien presbytère se pare des décorations de Noël pour accueillir ce marché de Noël original et artisanal. Petits cadeaux, idées déco ou gourmandises… tout pour apporter le petit plus, la touche personnelle à la magie de Noël. Sans oublier le désormais incontournable stand anglais de Caroline Bishop, initiatrice de ce marché local elle propose des cartes de vœux et les crackers , les fonds récoltés sont destinés à des actions culturelles et pédagogiques pour les enfants du village.

Vin chaud et Chocolat offerts sur le Baz'Art le vendredi 8 décembre à 17h et le samedi 9 décembre à 12h.

Une Tombola sera organisée au profit du Téléthon : tirage dimanche 10 décembre à 12h sur le Baz'Art.

Et ne manquez pas : **la bourse aux jouets samedi 9 décembre au Foyer des Campagnes !**

Organisée par le CCAS, cette bourse aux jouets le 9 décembre déballe ses trésors qui feront la joie de vos enfants tout en s'inscrivant dans une démarche éco citoyenne et responsable. Pourquoi acheter neuf ce qui a fait un temps le bonheur d'un enfant et en comblera encore tant d'autres ! Jouets mais aussi vêtements d'enfants vous seront proposés.

Balade dans le village « Noëllisé » le mercredi 20 décembre

Noël brille aux fenêtres, dans les arbres et sur les façades des maisons. La balade vous propose d'aller découvrir la féérie de Noël dans le village : haltes gourmandes et rencontre avec les habitants ! Départ à 18h Place Foch.

Grande Veillée de Noël le vendredi 22 décembre

Vive les vacances ! Le père Noël vient chercher les enfants à la sortie de l'école pour le goûter à l'Ancien Presbytère dés 17h. Puis le défilé aux lampions, croisera le magicien et remontera jusqu'au foyer des campagnes pour le lâcher de lanternes magiques. L'association ADCAP, des commerçants et artisans offrira le vin chaud et le chocolat. Partage des 13 desserts accompagnés par la chorale.

Et pour finir en fête : **Concert Pop Rock** avec le groupe Exit à partir de 19h30 !

Halloween au Plan de la Tour organisé par l'association « Lei freire doù baloun ».

C'est la troisième année que cet événement est organisé par cette association et depuis le début le public répond présent.

Pendant trois jours Lei freire doù baloun accompagnés d'autres associations du village (Les coquinous, Actifs pitchoun, les parents d'élèves, le conseil municipal des jeunes) ont transformé le village en véritable parc d'attraction de l'horreur qui a attiré près de 300 personnes.

Le porche de l'ancienne mairie était transformé en prison de zombies, l'Ancien Presbytère en maison des sorcières, le garage à côté de la boulangerie en cachot, la boutique «la Remise» en cimetière et le Foyer des Campagnes en maison hantée.

L'avenue principale du village était fermée afin que tous les participants puissent profiter de la soirée en toute tranquillité.

Dracula en personne a accueilli la foule pour la guider dans ce village transformé

A 20h30 ce fut le concours de déguisements pour les enfants classés en cinq catégories d'âge avec comme récompense une grande coupe et 1kg de bonbons pour les gagnants !

La soirée s'est terminée par un concert offert par un groupe de rock jusqu'à minuit. La municipalité remercie tous les organisateurs pour leur implication et la réussite de cette soirée.

Agnès Réveillon
Votre avocat
18-20 rue de Lorraine
83120 SAINTE MAXIME
06 64 73 91 05
09 67 56 64 76
cabinet@avocat-reveillon.fr
Vous conseiller
Vous défendre

TRÈS OR et d'Argent
RACHAT OR ET ARGENT
RACHAT OR & ARGENT FRÉJUS
TRÈS'OR ET D'ARGENT
En magasin (avec ou sans RDV) ou Consultation à domicile
Estimation personnalisée
04 98 12 10 77
186 rue Jean Jaurès 83600 FREJUS
(face à la POLICE MUNICIPALE)
tresoretdargent@gmail.com
www.tresoretdargent.fr